

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la Banque de *London*, en *Canada*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la Compagnie du chemin de fer de *Kingston* à *Pembroke*, et l'acte qui l'amende, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender et maintenir en vigueur l'acte d'incorporation de la compagnie du havre de *Grafton*, et pour d'autres fins, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des bills privés.

Sur motion de sir *Hector L. Langevin*, secondé par sir *Charles Tupper*,
Ordonné, que *M. White (Renfrew)*, soit ajouté au comité des banques et du commerce.

Ordonné, que MM. *Dickinson* et *McIntyre* soient ajoutés au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

M. Carling, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—le rapport du ministre des Postes pour l'année expirée le 30 juin, 1882. (*Documents de la session*, No. 3.)

Sur motion de *M. Kirk*, secondé par *M. Pickard*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous papiers, rapports d'ingénieurs, pétitions et correspondance touchant la construction d'un brise-lames à *Indian Harbor* comté de *Guysborough*, *N.-E.*

Sur motion de *M. Kirk*, secondé par *M. Pickard*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous papiers, pétitions et correspondance concernant la construction d'un brise-lames à *New-Harbor*, comté de *Guysborough N.-E.*

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Burpee (Saint-Jean)*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre : 1. Copie du mémorandum officiel de la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien, daté du 12 décembre 1882, expliquant sa position et ses perspectives.

2. Copie de l'annonce publiée subséquemment par la compagnie, demandant des souscriptions pour son capital social augmenté.

3. Copie de tous mémoires émis à ce sujet.

4. Etat indiquant le montant du stock de la compagnie souscrit antérieurement à l'autorisation de porter son capital social de 25 à 100 millions de piastres, et le montant versé sur le stock ainsi souscrit avec la date de chaque paiement en espèce, et aussi les montants de stock (s'il y en a) donnés pour l'acquisition de propriétés ou autrement, spécifiant, dans ces cas, le prix de celles-ci et le montant de stock donné et la date.

5. Etat des sommes payées à même le capital pour intérêt sur le dit capital social, et le taux de ces paiements.

6. Exposé des faits concernant l'acquisition par la compagnie des chemins de fer *Canada Central* et *Montréal, Ottawa* et *Occidental*, avec dates.